Serge Grangé

03130 St Didier en Donjon
(Allier - Auvergne)
1 UTH / SAU = 83 ha
Principale production : bovins viande

Bovins viande
Vente directe
Agriculture Biologique

La démarche

Serge Grangé est devenu agriculteur après une reconversion professionnelle. Il s'installe à St Didier en Donjon en 1995 en système bovin allaitant. Il conduit l'élevage en plein air intégral avec pâturage tournant. Après un constat sur la difficulté de renouveler sont troupeau avec des animaux locaux, il travail à la sélection génétique de la race limousine, notamment la rusticité. Pour valoriser sa production, il vend les femelles pour la reproduction à des agriculteurs locaux. Ainsi, il fonctionne en circuit court pour s'assurer une meilleur valeur ajoutée mais surtout pour améliorer la qualité génétique des troupeaux de la race.

La ferme dans son territoire

La Sologne Bourbonnaise reçoit des précipitations forte en juin et en octobre avec une moyenne de 800 mm d'eau par an et peu de neige en janvier et février. L'altitude peut aller de 300 à 600 m, la ferme est à 300 m.

Atouts

• Températures clémentes, peu de vent en hiver permettent l'élevage en extérieur quasiment toute l'année

• Parcellaire groupé

Contraintes

• L'âge devient un facteur limitant

•Sols pas toujours portants (dégradation par le pâturage, difficultés pour le pâturage tournant)

• Pluie abondante à la période des foins

Le système

Intrants

Engrais organiques : 0 T
Engrais minéraux : 0 T
Produits phytosanitaires : Aucun
Aucun traitement chimique
Alimentation : 12T
Paille : 0 T
Animaux : 0
Fioul : 4 000 litres
Electricité : 900 kwh
Gasoil : 0 litres
Gaz : 0 kg
Frais véto : 200 €

Bilan apparent NPK : 33 / -2 / 0 par ha

50 vaches mères
Limousine

15 génisses de renouvellement

Pâturage

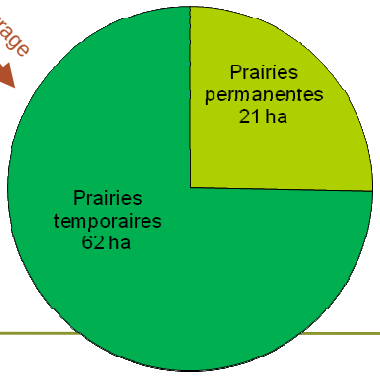

Ventes

• **20 broutards femelles,** Vendus aux agriculteurs locaux pour la reproduction

• **3 vaches allaitantes** Vendus à Uné Bio

• **20 broutards, 3 veaux** Exportés en Italie jusqu'en 2010, aujourd'hui vendus à un engraisseur local

Bâtiments et unités de transformation

• **Vieux corps de ferme :** 300m² (stockage du matériel)
• **Stabulation :** libre paillée 250m²

Priorités	Stratégies
Dégager un revenu	Vendre en direct pour maitriser les prix
Travailler dans le respect de l'environnement	Réfléchir sur la gestion des espaces utilisés (conservation des haies, pas de labour…)
Dégager du temps libre	Gestion du troupeau en extérieur, réflexion sur les dates de vêlage et pas de production céréalière

Diagnostic de durabilité IDEA

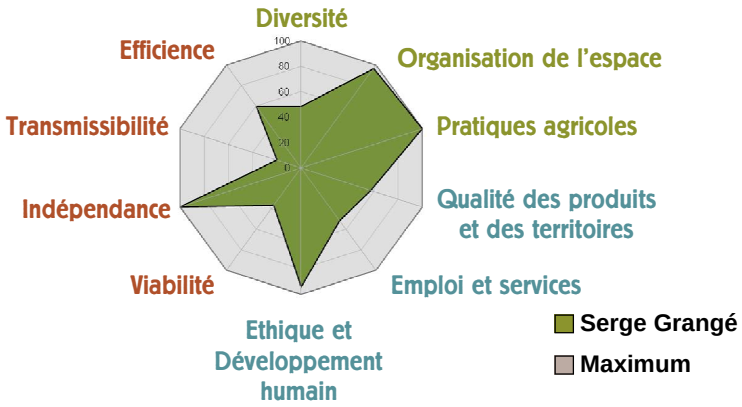

Volet agro-environnemental

Sauvegarde de la biodiversité

Diversité : La diversité domestique est moyenne, il n'y a pas de culture de céréales, pour éviter de perdre l'autonomie fourragère. Une seule espèce est présente sur la ferme, représentée par une race : la Limousine. Cela permet à Serge Grangé de sélectionner les bêtes pour leur rusticité depuis 30 ans.

Biodiversité : Beaucoup de place laissée à la biodiversité, que ce soit au niveau des prairies (petites parcelles en prairies naturelles) comme au niveau des haies. Le chargement adapté et l'alternance fauche-pâture permettent d'entretenir la biodiversité.

Volet socio-territorial

Revaloriser l'agriculture

Qualité des produits : La volonté de proposer une production saine aux consommateurs se traduit par la labellisation AB. Il travail également sur la rusticité de la race limousine en sélectionnant les bêtes les plus résistantes grâce au fonctionnement du plein air intégral.

Implication sociale : Elle montre la volonté de changer l'image de l'agriculture auprès des consommateurs, à la fois pour eux mais aussi afin d'apprécier d'avantage le travail d'agriculteur. Elle permet également l'échange de points de vue et d'expériences.

Ethique : Produire en allant vers l'autonomie tout en respectant le bien être animal, est le choix de production porté par Serge Grangé.

Volet économique

Etre indépendant pour faire ses choix

EBE : 20 000 €
VA : 34 300 € (brut)
Revenu / UTH : 1,5 SMIC
Primes / EBE :
4,5 % (1er pilier)
30 % (1er et 2ème piliers)
Efficience : 50 %
Annuités / EBE : 0 %
Amortissements : 0 €
Capital : 300 000€ / UTH

Viabilité : La rémunération est moyenne mais suffisante selon l'appréciation de M. Grangé

Indépendance : Forte autonomie puisqu'il n'y a aucun emprunts. Seule la moitié du troupeau est primé, les aides publiques sont donc rares. Cette indépendance permet d'orienter les choix de production sur l'éthique personnelle.

Diversification : N'ayant pas développé des activités diversifiées sur sa ferme, S. Grangé a fait le choix de diversifier ses débouchés, s'assurant ainsi une meilleure stabilité.

Transmissibilité : Le capital important pourrait poser des problèmes de transmissibilité

Efficience : Elle est bonne, le poids des intrants est faible par rapport à la valorisation des produits.

Bilan énergétique PLANETE

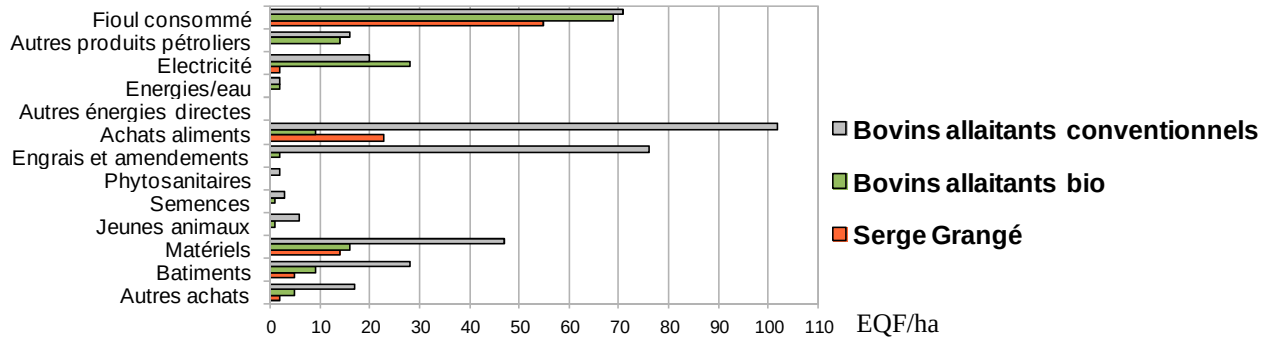

L'élevage en plein air ou comment diminuer les intrants?

La consommation énergétique globale de la ferme de Serge Grangé (8 423 EQF/an) est moins importante que les références Planète (refPLANETE2006) pour un système Bovin allaitant Bio (12 400 EQF/an) et largement inférieur au système Bovin allaitant conventionnel (37 830 EQF/an).

Il en est de même pour les consommations d'énergie par hectare de SAU, la différence est tout aussi importante : 101 EQF/ha pour Serge Grangé, 155 EQF/ha pour le système Bio et 390 EQF/ha pour le système conventionnel.

Le système de Serge Grangé se définit donc comme un système de production moins énergivore que les systèmes de référence.

Cette performance résulte d'une faible consommation des énergies directes en générale (notamment le fioul, les autres produits pétroliers et l'électricité). Cela, grâce à un parcellaire groupé, l'élevage en plein air intégral, mais aussi une réflexion menée sur l'organisation des travaux mécaniques.

Serge Grangé a fait le choix de garder toutes ses surfaces en herbe, plutôt que de cultiver des céréales. Il s'est aperçu qu'il était plus intéressant pour lui d'acheter des compléments que de perdre son autonomie fourragère.

Les principaux postes de consommations énergétiques :

- Fioul, 54% (fauche, semis)
- Achat d'aliments, 22% (engraissement)
- Matériels, 13% (fenaison)

Le fioul est le principal poste de consommation de la ferme. L'achat d'aliment pour l'engraissement est un choix réfléchi, celui de ne pas produire ses propres céréales.

Quelques chiffres clés

- Energie consommée pour produire 100 kg de viande vif : 60 EQF
- Energie consommée par ha de SAU / an : 101 EQF / ha
- Efficacité énergétique : 0,64
- Total des émissions de GES : 3,4 éq T CO2 / ha / an

- 6% CO2 (combustion carburant, fabrication d'intrants et matériels)
- 60% CH4 (bovins)
- 34% N2O (légumineuses et déjections)

Dépenses énergétiques

Le bilan énergétique est inférieur à 1, cela signifie que l'exploitation consomme plus d'énergie (sous forme d'énergie non renouvelable) qu'elle n'en produit (sous forme alimentaire).

Emissions de GES (Gaz à Effet de Serre)

C'est la participation au réchauffement de l'atmosphère. Ici, la ferme émet l'équivalent de 3,4 tonnes de CO2/ha/an, ces résultats sont proches des systèmes de références Bio (3,6) et inférieure aux références de systèmes conventionnels (6,6).

Vers plus de durabilité

Serge Grangé a souhaité devenir agriculteur après une prise de conscience des dangers de la pétrochimie et d'un monde allant vers toujours plus de consommation. Il travail dans l'agriculture depuis 1975. En 20 ans, il a repris trois fermes à la suite dans le but de les remettre à flot pour les transmettre. Il pose ses bagages à St Didier en Donjon en 1995.

Le mot de l'agriculteur

« J'ai choisi de développé ***un système à l'opposé du productivisme****. Mon premier choix a été de travailler sur la génétique de mon troupeau pour la rusticité. C'est un travail de toute une carrière. La sélection m'a permis de diminuer mes traitements, l'importance des bâtiments et de faciliter les vêlages. Les premières années, les partes étaient importantes, mais aujourd'hui, je ne regrette pas ce choix.*

Par ailleurs, je fonctionne avec ***un système de pâturage tournant et l'hivernage extérieur****. Ce système lui permet de diminuer les quantités de foin stockées et d'optimiser le pâturage. Ainsi mes prairies sont valorisées au maximum et l'achat de concentrés est presque nul.*

Quel que soit la conjoncture environnante, ***l'autofonctionnement de ma ferme est assuré****, hormis le poste énergétique. »*

Le choix de remettre en état des fermes en perdition venait d'un constat : la déprise agricole, dans le sens de l'abandon des petites structures. En reprenant ces fermes, il se créait à la fois une expérience dans l'agriculture, et offrait une nouvelle chance de reprise à ces fermes.

A St Didier en Donjon, il choisi de mettre en place un système plein air intégral afin de limiter à la fois le travail et les intrants. Ce système lui permet de travailler sur un aspect important de la génétique : la rusticité. Il est reconnu localement pour son travail, c'est pour cette raison qu'il vend une partie de sa production à des agriculteurs locaux.

L'élevage fonctionne en pâturage tournant sur l'ensemble des prairies. L'organisation des pâturages est réfléchit en fonction des différents types de parcelles et des périodes de l'année. Afin de conserver voir même d'améliorer la biodiversité de ses prairies, il créé une alternance fauche pâture sur deux ans autant que la météo le permette. Les haies sont un facteur de production important. Le troupeau étant dehors toute l'année, il s'abrite fréquemment sous ces linéaires. De plus, les vaches trouvent dans les haies des végétaux important pour leur physiologie.

Réalisé par :

FR CIVAM Auvergne

Résidence étudiants VetAgro Sup
1 allée des Eaux et Forêts
63 370 Lempdes
04 73 61 94 04 / mellet.civam@wanadoo.fr

www.agriculture-moyenne-montagne.org

avec la participation de :

Agriculture Durable de Moyenne Montagne

CIVAM

Cant'ADEAR

apaba

Solagro

Et avec le soutien financier de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Premier ministre
Datar Massif central

l'Europe s'engage en Auvergne avec le FEADER

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE